

L'ESS, COMME MODÈLE DE RÉFÉRENCE

Dominique POTIER

- ▶ Député Socialistes et App. de Meurthe-et-Moselle
- ▶ Membre de la commission des Affaires économiques



« **I**l ne faut pas opposer les modèles » est l'une des expressions les plus communes du non-lieu politique. Utilisée comme riposte face aux critiques du productivisme ou du capitalisme financier, cette formule renvoie les inventeurs d'une nouvelle façon d'entreprendre au statut du coquelicot dans un champ de blé : une touche de biodiversité justifiant la monoculture économique.

Et si l'économie sociale et solidaire (ESS) était au contraire, comme dans la parabole une graine de sénevé ? Soit la plus petite et pourtant la promesse de devenir un arbre si grand que « les oiseaux du ciel viennent habiter dans ses branches » !

Si, au nom du principe de réalité, elle ne peut être un modèle unique, nous affirmons que l'ESS doit devenir le modèle de référence : la boussole de nos choix politiques. Imaginez une société où l'argent public financerait les entreprises du secteur de la santé et du médico-social à la condition qu'elles respectent les critères de l'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) tels que définit dans la loi de 2014. Imaginez une Nation qui, pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, ne déduirait pas les charges salariales au-delà d'une limite de 12 fois le salaire minimum. Imaginez une Europe qui exige des bénéficiaires des plans de relance d'être absents des paradis fiscaux et respectent les accords sur le climat. Un monde où les impôts de production seraient indexés sur la performance sociale et environnementale des entreprises...

Le mouvement Impact France, qui, au sein de la société civile, porte aujourd'hui ce combat, est l'héritier des « équitables pionniers de Rochdale », qui en 1844, posèrent les bases de la coopérative moderne : un homme - une voix, partage égal du bénéfice, rémunération limitée du capital social... Ce nouvel esprit d'entreprise,

conciliant partage de la valeur et respect de notre maison commune, est pour finir le plus performant pour engager la transition attendue.

Ce choix pour la puissance publique serait un changement de paradigme : investir à la source pour économiser le coût exorbitant de la réparation des injustices sociales et des désordres environnementaux. Si la face nord de l'État providence est la redistribution, nous pourrions ainsi explorer sa face sud : la prévention qui doit devenir la grande matrice de cette décennie critique.

Mais l'innovation fiscale et budgétaire n'est pas la seule voie. La citoyenneté peut également devenir un levier puissant si tant est qu'elle prenne appui sur un langage commun. Aujourd'hui, la profusion des allégations de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ajoute de la confusion au lieu de refléter la réalité des pratiques des entreprises. Si les seuls indicateurs de performance économique procurent une vision borgne de l'entreprise, ceux de la RSE nous en donnent une vision floue. Ce qui un jour participera à la naissance d'une nouvelle comptabilité peut dès maintenant prendre la forme d'une certification publique établie sur la base

« Ce nouvel esprit d'entreprise, conciliant partage de la valeur et respect de notre maison commune, est pour finir le plus performant pour engager la transition attendue »

de critères ayant fait l'objet d'une délibération démocratique. Chaque citoyen, dans ses statuts de consommateur, d'épargnant, d'investisseur, mais aussi de potentiel collaborateur, pourrait ainsi décider en conscience.

Ce nouvel âge démocratique s'inscrit dans les pas de notre plaidoyer pour une codétermination à la française et celui européen du devoir de vigilance. L'éthique ne peut plus être seulement un fanion en haut du mât, elle doit devenir le gouvernail de notre économie. C'est le sens profond de la proposition de loi que j'ai défendu en 2019 : donner à la société les instruments de sa propre transformation. ●

